



Jeu de l'oie et de l'eau Fiche technique - Public scolaire

Durée : 50' - Animateur : 1

Nombre d'enfants : 20 à 25 enfants répartis en équipes de 4 à 5 enfants

Age : 6 à 12 ans

Matériel

- ✚ Maquette du jeu d'une dimension de 120cm sur 80cm.
- ✚ 1 poster de présentation du Contrat de rivière Dyle-Gette
- ✚ Aimants pour le poster ou papier-collant
- ✚ des cartes de jeux : 6 cartes « défi », 8 cartes « malchance », 8 cartes « chance »
- ✚ une fiche de déroulement du jeu
- ✚ des cartes de questions :
 - ❖ 15 cartes « éco-consommation » : utilisation de l'eau par l'homme et dans la maison (quantité et qualité)
 - ❖ 20 cartes « généralités » : caractéristiques de l'eau, éléments des cours d'eau, l'eau sur Terre.
 - ❖ 10 cartes « nature » : libellule, truite, grenouille, martin-pêcheur (2), brochet, loutre, castor, héron.
 - ❖ 16 cartes « technologie » : distribution (pompage, château d'eau, chlore, accès à l'eau potable), hydraulique (canal, bassin d'orage, barrage, aqueduc), pluie, sol, eau-industrie, épuration (step, égout, rejet, WC), eau souterraine.
 - ❖ 14 cartes sur le Contrat de rivière Dyle-Gette, les mots en bleu nécessitent un [complément d'explications](#).

Préparation

- ✚ Trier et sélectionner les cartes en fonction du niveau de difficulté et du niveau de connaissances des enfants, les cartes avec une gommette rouge sont plus compliquées
- ✚ Installer le poster au tableau.
- ✚ Installer la maquette du jeu sur une table ou au tableau
- ✚ Mettre à la disposition des élèves les cartes « défi », « chance » et « malchance ».

Déroulement de l'animation

- ✚ Présentation succincte de l'animation en invitant les enfants à lire le poster sur le Contrat de rivière et attentivement car il y a des questions sur le sujet.
- ✚ Constitution des équipes.
- ✚ Donner une explication sur la règle du jeu : il se déroule par équipe avec calcul de points, une équipe lance le dé, reçoit une question, ils se concertent et donnent une bonne réponse qui engrangent un point.
- ✚ Donner des explications sur les intitulés de questions quand c'est nécessaire (mentions en bleu sur les cartes du CR).
- ✚ Interpeller les élèves en guise de conclusion en demandant deux informations retenues de l'animation et un comportement à adopter pour protéger l'eau.



Jeu de l'oie et de l'eau - Déroulement du jeu

Le jeu présente des cases normales, des cases « défi », des cases avec des cartes chance et malchance.

Chaque joueur lance le dé, reçoit une question et avance s'il donne une bonne réponse. Ensuite, on passe au joueur suivant.

Case normale

A chaque case, l'animateur pose la question.

Case « défi »

Ce sont les cases avec les numéros en rouge : **9, 29, 37, 46 et 56.**

Les cartes « défi » doivent être mises à disposition des participants. Si le défi est réalisé, le participant relance le dé.

Case spéciale

Elles font évoluer le jeu plus rapidement ou lentement et sont agrémentées de **carte « chance »** ou **« malchance »**.

Case 6 : Contournez la chute d'eau pour aller directement en case 14.

Case 12 : Le moulin à eau ralentit votre course. L'équipe tire une **carte « chance »** pour avancer.

Case 18 : « Jet de déchets », qui pollue la rivière, horreur ! L'équipe tire une **carte « malchance »**.

Case 19 : Grâce à l'échelle à poissons prévue pour aider à franchir un obstacle, allez en case 24.

Case 24 : C'est la période de dévalaison (migration des poissons), rejoignez les poissons en case 19.

Cases 21, 22, 23 : Vous êtes coincés dans l'écluse. Au prochain tour, tirez une **carte « chance »** pour avancer.

Case 25 : « Pollution par l'usine ». L'équipe tire une **carte « malchance »**.

Case 35 : Des arbres encombrant la rivière. Suivez les castors qui retournent en case 30.

Case 41 : Un labyrinthe. Embouteillage. L'équipe tire une **carte « malchance »**.

Case 44 : Aïe, aïe, pas de chance...Suivez la cascade jusqu'en case 10.

Case 48 : La berge s'est effondrée et a nécessité des travaux de réparation par le gestionnaire. Tire une **carte « chance »** pour avancer.

Case 52 : Atterrissement (bande de terre qui empiète sur la rivière). Vos bottes sont prises dans la boue et votre course est ralentie. Faites un nombre pair pour en ressortir.

Pour terminer la partie, il faut arriver pile à la case « plouf ». Si le participant fait un nombre supérieur, il recule d'autant de cases supplémentaires.

Le Contrat de rivière

Dyle-Gette

et affluents

Le Contrat de rivière en un clin d'œil !

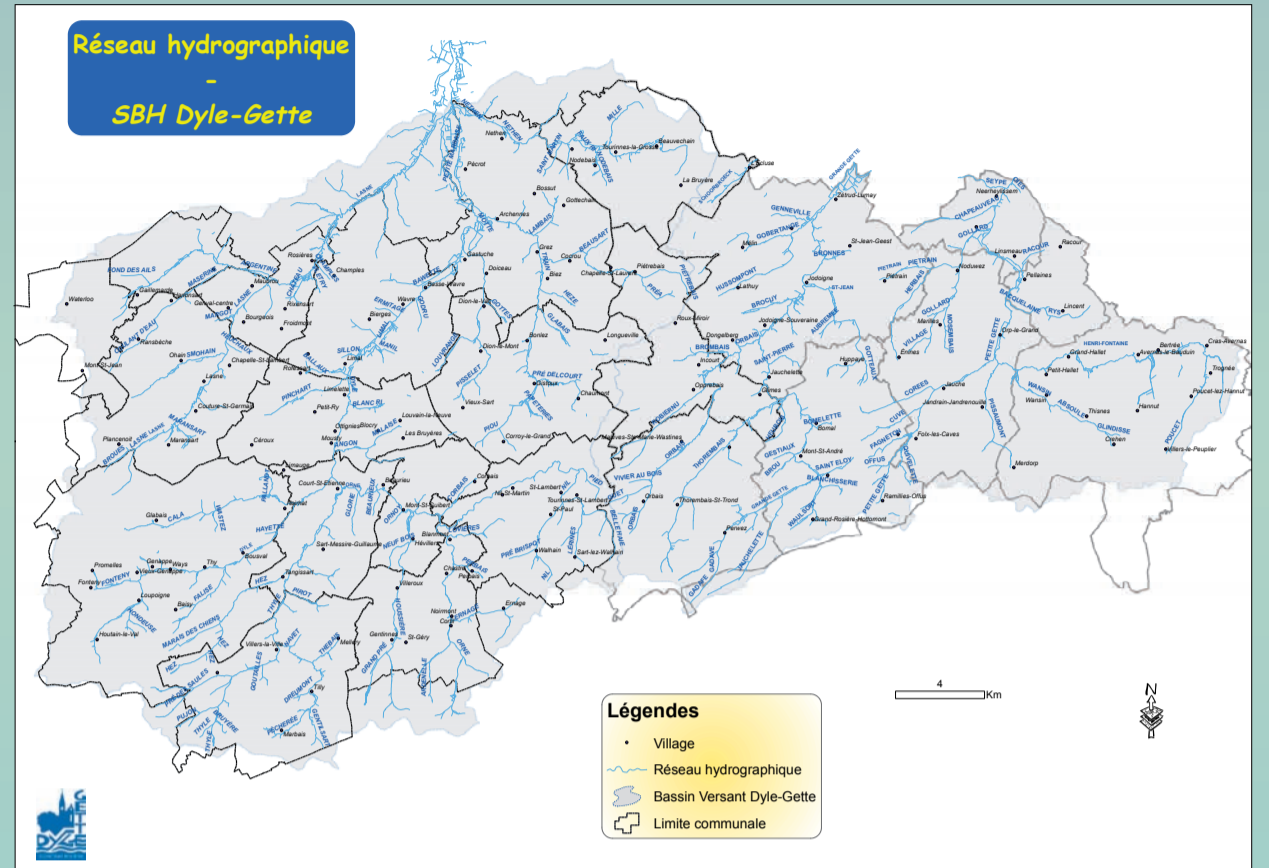
Le Contrat de rivière Dyle-Gette rassemble les personnes qui mènent des actions pour protéger et améliorer les rivières. Les partenaires sont la Région wallonne, les Provinces, les Communes mais aussi les associations environnementales, les pêcheurs, les agriculteurs...

Le territoire (bassin) Dyle-Gette a une taille de **1020km²** (à peu près 30km x 30km).

Il est composé de deux grands cours d'eau : la **Dyle dont la source est à Genappe** (Houtain le Val) et la **Gette qui prend naissance à Perwez**. Les principaux affluents de la Dyle sont le Train, l'Orne, la Thyle, la Nethen, la Lasne...alors que ceux de la Gette sont la Petite Gette, l'Orbais, le ruisseau Henri Fontaine...

Toutes ces rivières mises bout à bout représentent une distance de **945 kms !**

Le sol du bassin Dyle-Gette est principalement utilisé pour les besoins de **l'agriculture (60%)**, viennent ensuite les terres occupées par les habitations (29%) et les forêts (11%).



Les rivières subissent encore beaucoup de pollutions et autres agressions suite aux activités humaines ou aux comportements irrespectueux.

Ces problèmes prennent la forme de **rejets d'eaux usées de dépôts de déchets (verts, ménagers, inertes..)** d'érosions des berges par le bétail, de **pulvérisations d'herbicide, ...**

La présence de plantes exotiques invasives **empêche les plantes locales de se développer**. Les principales sont la Renouée du Japon, la Berce du Caucase ou la Balsamine de l'Himalaya.



Déchets irrespectueux

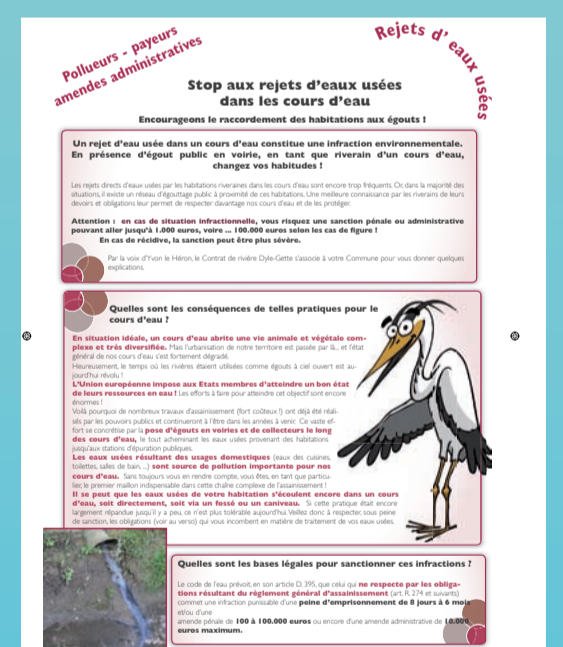


Heureusement, le Contrat de rivière Dyle-Gette et ses partenaires veillent au grain et proposent des solutions. En voici quelques exemples :

600 panneaux ont été placés pour **indiquer aux habitants la présence et le nom de chaque cours d'eau**.



Les agriculteurs doivent poser **des passerelles et des clôtures** pour protéger les cours d'eau du bétail.



Yvon le Héron présente **les infractions environnementales sur des fiches**.

Les cours d'eau **sont nettoyés** mais il y a encore beaucoup de travail à faire !



Des entreprises et des bénévoles **arrachent la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase**.



Le Contrat de rivière Dyle-Gette est soutenu par la Région wallonne, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et les 23 communes du bassin Dyle-Gette

